

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
200^{EME} REUNION
21 AOUT 2009
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR(CC)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 200^{ème} REUNION DU CONSEIL DE PAIX
ET DE SECURITE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 200^{ème} réunion, tenue le 21 août 2009, a entendu les communications de l'Envoyé Spécial du Président de la Commission pour Madagascar, Ablassé Ouedraogo et du Commissaire de la paix et la sécurité, Ramtane Lamamra, sur les récents développements de la situation à Madagascar.

Le Conseil s'est félicité des progrès importants réalisés dans le processus de sortie de crise à Madagascar, notamment la tenue du Sommet des chefs de file des quatre Mouvements politiques malgaches, du 5 au 10 août 2009, à Maputo, au Mozambique, sous l'égide de l'UA et avec la facilitation de l'équipe conjointe de médiation internationale (UA, SADC, OIF, ONU).

Le Conseil a pris note avec satisfaction de l'adoption et de la signature par les chefs de file des quatre Mouvements politiques de la Charte de la Transition et des Accords complémentaires qui, entre autres, fixe la durée de la Transition à 15 mois à compter de la date sa signature, définit les principes et détermine les institutions et les organes de la transition, ainsi que leurs attributions et modes de fonctionnement. Le Conseil a félicité les parties malgaches pour les résultats obtenus à Maputo et les a exhortés à tout faire pour mettre en œuvre sans délai la lettre et l'esprit de la Charte, en vue de créer les meilleures conditions pour un bon déroulement de la Transition. Le Conseil a demandé aux parties prenantes à ces différents Accords d'honorer les engagements auxquels elles ont librement souscrits.

A cet égard, le Conseil a souligné l'espoir qu'il fonde sur le Sommet de Maputo II, prévu les 25 et 26 août 2009 et consacré essentiellement à la répartition consensuelle des postes au sein des Institutions et des Organes de la Transition entre l'ensemble des forces politiques et sociales du pays. Dans ce cadre, il a exprimé le vœu que, comme lors du « Sommet » du 5 au 10 août dernier, l'intérêt supérieur de Madagascar et du peuple Malgache puisse prévaloir sur celui des individus.

Le Conseil a, en outre, demandé à toutes les forces politiques, à la société civile malgache et à la communauté internationale de soutenir la mise en œuvre de la Charte et des autres Accords signés à Maputo, et d'accompagner de bonne foi le processus de sortie de crise en vue du retour à un nouvel ordre constitutionnel au terme de la transition.

Le Conseil a félicité et remercié l'équipe conjointe de la médiation internationale comprenant les Envoyés Spéciaux de l'UA, Ablassé Ouédraogo, de l'OIF, Edem Kodjo, des Nations unies, Tiébilé Dramé, et le chef de l'équipe de médiation de la SADC, l'ancien Président Joaquim CHISSANO du Mozambique, qui a dirigé les travaux du Sommet de Maputo, placés sous l'égide de l'UA, pour le travail remarquable qu'elle a accompli et pour les résultats obtenus à Maputo. Le Conseil a encouragé l'équipe conjointe de la médiation internationale à poursuivre son travail et à soutenir les Malgaches dans leurs efforts en vue de la sortie de la crise et à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Charte de la Transition.

Le Conseil a également remercié les pays et les organisations internationales membres du Groupe international de contact sur Madagascar pour leur soutien à l'exécution des décisions pertinentes prises à sa deuxième réunion tenue le 22 juillet 2009 à Addis Abéba et qui a permis d'engager la dynamique en cours vers une sortie durable de la crise.

Le Conseil, qui reste saisi de la question, a décidé de se réunir ultérieurement pour étudier les résultats du Sommet de Maputo II sur le partage des postes au sein des Institutions de la Transition en vue d'apprécier les résultats dudit Sommet, évaluer la situation relative à la mise en œuvre de la Charte et des différents Accords signés à Maputo et envisager la suite à donner pour l'accompagnement de la transition à Madagascar.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2009

Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2347>

Downloaded from African Union Common Repository